

Compte rendu sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 02 FEVRIER 2012 à 18h30.

Date de convocation
24/01/2012

L'an DEUX-MILLE-DOUZE, le DEUX du mois de février, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : Mme BELLONI, M. HIRTZ, M. DIEUDONNE, M. FUND A, Mme ADLER PALLAS, M. HELART,
BRONVAUX : M. FAVIER,
CLOUANGE : M. DIEDRICH, M^{me} FERRARI, M. CECCONI,
MARANGE SILVANGE : MM. MULLER, LALLIER et M^{me} GREFF,
MONTOIS LA MONTAGNE : MM. VOLLE, CUCCIA, PIERRARD
MOYEUVRE-GRANDE : Mme BARTOLETTI, M. BENABID, M^{me} CONTESE, MM. DROUIN (à partir du point 4),
SANTORONI M.
MOYEUVRE-PETITE : MM. SCHWEIZER et HENRY,
PIERREVILLERS : MM. SERREDSZUM, et PELIZZARI,
ROMBAS : MM. FOURNIER, PIERON, BARTHELEMY, RISSER, et M^{me} BENCI,
RONCOURT : M. BALTIERI,
ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN et M. DI GIANDOMENICO,
SAINTE MARIE AU CHENES : MM. KLAMMERS, WATRIN,
VITRY-SUR-ORNE : MM. CORRADI et VEGLIA

Membres représentés par son suppléant :

M. AUBURTIN par M. SAUDRY
M. SUBTIL par M. VEDEL

Membres absents ayant donné procuration :

M. FUND D. à Mme BELLONI	M. ROVIERO à M. SANTARONI
M. GISMONDI à M. DIEDRICH	M. TIRLICIEN à Mme BARTOLETTI
M. BRUM à Mme GREFF	Mme WAGNER à M. BARTHELEMY
M. MEOCCI à M. MULLER	Mme MACAIGNE à M. PIERON
	M. HALTER à M. BALTIERI

Absent excusés : M. ARGUELLO, M. DROUIN (du point 1 à 3 inclus)

Absents: Mme CADONA et M. WEYANT

Le 02 février 2012, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 13 octobre 2011
 - **Installe**, à l'unanimité, les nouveaux délégués communautaires ci-dessous :
 - o Monsieur Hervé MANGEOT, remplaçant de Madame Laure BAUDOIN (Commune de Marange-Silvange),
- Suite au renouvellement intégral du Conseil Municipal de la Commune d'Amnéville :
- o Madame Doris BELLONI (Commune de d'Amnéville)
 - o Monsieur Stéphane HIRTZ
 - o Monsieur Denis FUND

- o Monsieur Xavier DIEUDONNE,
- o Monsieur Alain FUND
- o Madame Claire ADLER PALLAS,
- o Monsieur Patrick HELART,

En qualité de délégués titulaires

- o Madame Rachel LODI,
- o Monsieur Ernest VARNIER,
- o Monsieur Eric HELART,

En qualité de délégués suppléants

- **PROCEDE**, à la majorité absolue, à l'élection de Mme Doris BELLONI, 2^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, avec 49 voix obtenues,

- **PROCEDE**, à l'unanimité, à l'installation des délégués de la commune d'Amnéville :

- o au sein de la commission « Développement économique » de Mme Doris BELLONI
- o au sein de la Commission « Projets, travaux, et infrastructures », de Monsieur Denis FUND
- o au sein de la commission « Gestion, élimination et valorisation des déchets – collecte et traitement des déchets ménagers et déchèteries » de Mme BELLONI
- o au sein de la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement – aménagement paysager, luttés contre les pollutions » de Mme ADLER PALLAS
- o au sein de la commission « Finances et personnel » de Monsieur Stéphane HIRTZ
- o au sein de la commission « Communication » de M. Stéphane HIRTZ
- o au sein de la commission « Technologies de l'Information et de la Communication et Réseaux Très Haut Débit » de M. FUND Denis
- o au sein de la commission « Logement et cadre de vie » de M. Alain FUND
- o au sein de la commission « Aménagement de l'espace » de Mme Claire ADLER PALLAS
- o au sein de la commission « Urbanisme- Instruction des autorisations d'urbanisme, et soutien à l'élaboration des documents d'urbanisme » de M. Patrick HELART
- o au sein de la commission « Suivi et développement du système d'information géographique » de M. Alain FUND
- o au sein de la commission « Développement durable, énergies nouvelles » de M. Xavier DIEUDONNE
- o au sein de la commission « Suivi et mise en œuvre du Projet de territoire » de M. Xavier DIEUDONNE

- **DEBAT** des orientations budgétaires pour l'exercice 2012,

- **DECIDE**, à l'unanimité, de retenir l'affermage comme mode de gestion des structures multi-accueil petite enfance

- **PREND ACTE** du rattachement des activités des régions Alsace Lorraine de la Fédération Léo Lagrange à son établissement « Léo Lagrange Centre Est »

- **DECIDE de formaliser** cette modification par un avenant n°1 à la convention de délégation de service public passée avec cet organisme

- **AUTORISE** le Président à signer cet avenant n°1
- **PREND ACTE** du Rapport d'activité 2010 Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM,
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

Fait à Rombas, le 07 Février 2012,

Affiché le, 03.02.2012

Le Président,



Lionel FOURNIER